

 Retour au Dossier Organisationnel	
 Sujets connexes	Cartographie fonctionnelle de LoGeAs Chiffres clés de Logeas Informatique Proc#173 - Prise de décision La gouvernance partagée Carte d'organisation fonctionnelle

Proc#174 - Revue de direction

Informations qualité

Suivi des modifications majeures		
Date	Auteur	Modifications
1 octobre 2026	Nicolas MARCHAND	Création : la revue de direction est conduite lors de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes
Suivi des approbations Cartographie fonctionnelle - fiche de la procédure		
Objet	Décrire comment la direction examine chaque année le fonctionnement de l'entreprise et la qualité du service rendu, décide des actions d'amélioration et en assure le suivi.	
Destinataires	- Validation des modifications : Gérant - Approbation du document : Associés	

Principe

La revue de direction a lieu chaque année lors de l'**assemblée générale d'approbation des comptes**, qui réunit tous les associés (voir la [pyramide décisionnelle](#)).

Elle s'appuie sur le **rapport de gérance** de l'exercice (clos le 30 juin), complété d'une partie « **Revue de direction** » qui porte sur la qualité du service, la certification, l'organisation et les actions d'amélioration.

Elle s'appuie sur :

Document	Statut	Contenu
Modèle de la partie « Revue de direction »	document technique	rubriques et indicateurs à renseigner chaque année
Partie « Revue de direction » de l'exercice, page certif:revuedirection:<exercice>	enregistrement publié sur ce wiki	bilan qualité, décisions et objectifs de l'exercice, sans donnée nominative
Chiffres clés	publication sur le site de l'entreprise	chiffres économiques de l'exercice
Rapport de gérance complet et procès-verbal d'AG	enregistrements conservés dans Proton	version intégrale, approuvée par l'AG

Responsabilités

Action	Qui
Extraire les indicateurs de l'exercice (statistiques LoGeAs-Web)	Correspondant qualité
Rédiger la partie « Revue de direction »	Correspondant qualité, avec la gérance
Rédiger le rapport de gérance et convoquer l'AG	Gérance
Examiner la revue et décider des actions	Assemblée générale
Réaliser les actions décidées	Titulaire désigné pour chaque action
Suivre l'avancement des actions	Correspondant qualité

Déroulé

1. **Préparation** (après la clôture du 30 juin) : le correspondant qualité extrait les indicateurs de l'exercice depuis LoGeAs-Web et rédige la partie « Revue de direction » à partir du [modèle](#) : suivi des actions précédentes, qualité du service, certification, changements, organisation, décisions proposées.
2. **Rapport** : la gérance intègre cette partie au rapport de gérance, envoyé aux associés avec la convocation à l'AG.
3. **Assemblée générale** : les associés examinent le rapport, débattent de la revue et adoptent les décisions : actions d'amélioration (avec un titulaire et une échéance), besoins en ressources, objectifs de l'exercice suivant. Le procès-verbal en garde la trace.
4. **Publication et archivage** :
 - le rapport complet et le procès-verbal sont archivés dans Proton ;
 - la partie « Revue de direction » est publiée sur la page `certif:revuedirection:<exercice>` ;
 - les chiffres clés sont mis à jour sur le site de l'entreprise.
5. **Révision des documents de référence** : lorsque la revue le décide, les documents concernés sont mis à jour ([valeurs](#), [carte d'organisation](#), [Dossier Organisationnel](#)) selon [Proc#163](#).
6. **Suivi** : en cours d'exercice, le correspondant qualité suit l'avancement des actions ; une action qui doit être modifiée ou abandonnée est décidée selon [Proc#173](#). Le bilan des actions ouvre la revue de l'année suivante.

From:
<https://wiki-logeas.fr/certif/> - dokuwiki-certif

Permanent link:
<https://wiki-logeas.fr/certif/doku.php?id=certif:procedure:revuedirection&rev=1790848079>

Last update: **2026/10/01 11:47**

